

L'Étoile du Nord

Imprimé et publié par ALBERT GERVAIS.

ABONNEMENT

Pour une année.....50cts.
 " 6 mois.....25cts.
 Strictement payable d'avance.

La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par ses correspondants.

L'ÉTOILE DU NORD

JOLIETTE, JEUDI, 20 Juillet 1893.

L'EAU A JOLIETTE.

Une ville, qu'elle soit grande ou petite, doit avant tout se préoccuper de son hygiène.

L'hiver dernier une fièvre épidémique se répandait dans Joliette et frappait nombre de personnes, particulièrement des enfants.

Le corps médical, avec raison, attribua la cause de cette épidémie à la mauvaise qualité de l'eau servant à la consommation.

La corporation devait prendre à cœur de rassurer la population et faire le nécessaire pour rendre impossible le retour d'une semblable calamité.

Elle mit à l'étude différents projets et résolut finalement, en cela imitant Paris, de doter la ville d'un puits artésien.

Depuis quelques jours des sondages, sous l'habile direction de M. Lord, de Montcalm, ont été opérés près de la bâtisse de l'aqueduc.

Un premier sondage à 32 pieds a donné une eau qui n'a pas été jugée suffisamment bonne.

Les fouilles ont continué et à 85 pieds on a trouvé une eau excellente, dont le débit, actuellement de 50 gallons à la minute, peut être facilement triplé.

Un des rédacteurs de L'ÉTOILE a assisté aux expériences et on ne peut que féliciter M. Lord des excellents résultats qu'il a obtenus.

Les habitants de la ville peuvent donc dès aujourd'hui se rassurer entièrement.

L'eau est essentiellement nécessaire à la santé de l'homme.

Le peuple Romain, ce peuple de génie, l'avait si bien compris, que lors de ses conquêtes, son premier soin fut de construire de gigantesques aqueducs dans certaines contrées privées d'eau.

Il en reste de nombreux vestiges, principalement en France.

C'est à la même époque que les Romains firent à travers les Gaules ces fameuses routes, encore connues sous le nom de voies Romaines.

Paris, la ville immense, manque toujours d'eau ; il lui en faut énormément pour sa consommation et pour sa toilette, plus on lui en donne, plus elle en a besoin.

Vers 1830, croyons-nous, on construisit à Paris, près des Invalides, fondés par Louis XIV et où reposent les cendres du grand empereur, un puits artésien d'un dessin fort élégant qui aujourd'hui encore attire l'attention.

Son débit n'étant pas en rapport avec la consommation, il fallut trouver autre chose.

C'était facile ; deux petites rivières, la Dhuis et la Vanne, furent captées et reçues dans d'immenses réservoirs et pendant quelques années les Parisiens, en grande partie, purent boire de l'eau de source.

Hélas, la Dhuis et la Vanne ne devaient pas suffire et bientôt on dut à nouveau faire usage de l'eau de la Seine, qui traverse Paris.

Cette eau, on le comprendra facilement, est forcément mauvaise et si le Parisien est gai, il est difficile et il n'aime pas l'eau de Seine.

Il prétend y trouver à l'œil nu de nombreux microbes, et il n'a pas tout-à-fait tort, cela nous rappelle l'eau de Joliette.

Dans un prochain article nous reviendrons sur l'empoisonnement de l'eau à Paris.

Paris manquant toujours d'eau on se décida à capter les eaux de l'Avre, charmante petite rivière qui arrose les vertes prairies de la Normandie à cinquante milles environ de Paris.

Le Normand est bon enfant, mais parfois il se fâche et les propriétaires riverains de l'Avre décidèrent de s'opposer par la force à l'exécution des travaux.

Ce fut toute une affaire, la Presse défendit ces récalcitrants et les députés de la circonscription portèrent à la chambre les plaintes des obstinés riverains.

Avaient-ils tort ? Non évidemment, à leur point de vue du moins.

Cependant on passa outre car l'intérêt d'une population de trois millions d'habitants prime celui d'une faible population.

Craignant l'hostilité des paysans, l'administration dut envoyer la force armée pour protéger les travailleurs lorsqu'on commença les travaux, il n'y eut heureusement aucun troubles.

Actuellement les travaux sont en pleine activité et bientôt Paris pourra boire les eaux de l'Avre.

Déjà on prétend qu'elles seront insuffisantes et on parle de capter une autre source.

Joliette n'en est pas encore là ce qu'elle voulait, c'est qu'on la rassure, elle peut être tranquille maintenant.

Habitants de Joliette soyez fiers, car vous marchez sur les traces de Paris, la ville lumière.

Le Grand Nord

Mardi dernier, à 10 heures du matin, sous la présidence de M. P. E. McConville, maire de Joliette, après lecture du règlement publié il y a quinze jours dans L'ÉTOILE DU NORD, le bonus de \$25,000 demandé par le Grand Nord lui a été accordé à l'unanimité des voix.

Proposé par MM. M. S. Boulet, M. D., F. Rivet, D. Désormiers, H. Beaudoin, P. St-Jean, O. Beaupré, W. Vézina.

Secondé par MM. B. Vézina, A. Gervais, A. Fontaine, F. I. Lavoine et J. Bernèche.

La Corporation de Joliette et la Compagnie du Grand Nord étant d'accord sur tous les points, il est vraisemblable que les travaux commenceront l'automne prochain.

L'Épiphante.

Dimanche dernier, le 9 du courant, à la séance régulière du cercle agricole de cette paroisse, notre député au parlement fédéral, M. U. Jeannotte, nous a donné une conférence tout-à-fait intéressante et instructive sur l'agriculture en général. Après avoir félicité les citoyens de l'Épiphante pour leur zèle et leur dévouement à maintenir fort et nombreux leur cercle agricole, il dit que ces réunions auront pour effet l'amélioration de nos terres, de nos troupeaux etc., etc., et partant de retenir notre population chez nous en répandant l'aisance dans nos campagnes.

Il nous a parlé de la Ferme Expérimentale d'Ottawa et nous a recommandé de profiter de la première occasion favorable pour aller visiter cette ferme où tous peuvent aller non seulement voir, mais se renseigner sur une infinité de choses utiles au cultivateur.

Parlant de l'émigration aux États-Unis, il dit qu'il a vu des Canadiens qui vivent bien dans la république voisine, mais qu'il en a vu aussi de très pauvres, et qui sont bien malheureux. Il conseille plutôt l'émigration au Nord-Ouest. Enfin M. Jeannotte nous a prouvé qu'il n'est pas seulement un bon échevin et un bon représentant, mais qu'il est aussi très renseigné sur l'agriculture. Après son discours M. le Président du cercle, M. J. B. T. Richard, se faisant l'interprète de l'assemblée qui encombrait la salle des séances du Conseil Municipal, remercia chaleureusement M. Jeannotte pour sa bienveillance et pour les bonnes et utiles leçons qu'il nous avait données.

M. le curé, président honoraire, dit aussi quelques mots d'encouragement aux membres du cercle. M. Edouard Leblanc fut alors invité à dire quelques mots, ce qu'il fit en déclarant que quoiqu'il ne fut pas cultivateur depuis de longues années, il avait voulu l'établissement de cercles agricoles dans la paroisse comme étant un moyen très efficace d'améliorer notre condition et de retenir notre population dans notre paroisse.

Mardi, le 11 courant, M. Lactence Lemire Marsolais, cultivateur de la paroisse de St-Jacques, conduisit à l'autel Delle Maria Racette, fille de M. Emile Racette, cultivateur de cette paroisse.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rvd M. Albert Lemire Marsolais, Préfet des études au Collège de l'Assomption et frère du marié, étant assisté par ses cousins les Rvds Hector et Hercule Lemire Marsolais. L'assistance était nombreuse et on remarquait au chœur Messieurs les abbés J. T. Gaudet, curé, A. Vaillant, du collège de l'Assomption, Jos Thibodeau, S. D. Albert Perrault, Ecclésiastique, Armand Foucher, S. D.

Le chœur, sous la direction de Delle Lucie Léonard, a exécuté avec un entrain remarquable de fort jolis morceaux. Nous avons particulièrement admiré la voix de Delle Lucie Léonard qui a chanté *L'Ave Maria* de Lambillotte avec un brio qui n'est guère surpassé. Un duo par Delles Piquette et Henriette Leblanc a été aussi très bien rendu.

Mademoiselle Hélène Lynch tenait l'orgue.

Souhaits de bonheur au nouveau couple !

La semaine dernière l'Honorable M. Jos. Armand était en visite chez sa belle fille Dame Vve Arthur Armand.

LAVALTRIE.

Samedi, le 1er de juillet, le feu a consumé la grange-étable de M. Louis Robillard, cultivateur. L'incendie a été allumé par de jeunes enfants qui s'amusaient à jouer dans la grange et qui avaient des allumettes en mains. Outre les bâtisses, le feu a aussi dévoré plusieurs voitures, un cochon gras, cinq jeunes cochons du printemps, une génisse, etc. Les pertes sont d'environ \$300,00 et il n'y avait pas d'assurance.

Le 3 juillet courant, les élections des Commissaires d'écoles ont eu lieu comme suit : Le Révd M. C. S. Huet, curé, réélu, et M. Téléphore Picard, élu en remplacement de M. Narcisse Lacombe, sortant de charge, sans divison.

On se prépare activement à commencer les foins, dont le rendement va être considérable. Les grains et les légumineux ont aussi, en général, une très bonne apparence et tout promet une récolte au dessus de la moyenne.

Seulement, il est à craindre que les sauterelles, dont on voit de gros voliers ici et là sur les côtes, viennent à dévorer partie de ces récoltes. Déjà, elles ont exercé quelques ravages dans les champs de seigle et de sarrasin.

Des prières publiques et des processions ont été faites ces jours derniers, dans les différentes concessions de la paroisse, afin que la Divine Providence veuille à la conservation intacte des moissons contre les divers fléaux dont elles sont menacées.

Le 8 du courant après-midi, un violent orage est venu jeter l'épouvante parmi la population. La pluie tombait en abondance et dans certaines parties de la paroisse il est tombé des grêlons d'un pouce de grosseur. Le tonnerre était étourdissant et déchirait l'atmosphère en tous sens. A un moment la foudre s'est abattue sur un pin, près du pied de la maison de M. Félix Hébert, près du village ; l'arbre a été brisé par le milieu et fendu jusqu'à la racine. Un enfant qui se trouvait tout près a été frappé et étourdi par le choc électrique, sans plus de mal, heureusement.

COMMUNICATION

Monsieur le Directeur,

Permettez moi d'attirer votre attention sur le numéro du 13 juillet du *Citoyen Franco-Américain* de Springfield, Mass.

Feignant de se méprendre sur le sens, pourtant fort clair, d'un récent entrefilet de L'ÉTOILE DU NORD, cette feuille s'empresse d'insinuer que les Canadiens-Français s'affranchissent de plus en plus de la tutelle des prêtres.

Rien dans l'article paru dans L'ÉTOILE DU NORD n'autorise une semblable assertion, de nature à nuire à la réputation de votre journal qui, en toutes circonstances, a toujours su défendre le clergé canadien.

Veillez agréer, monsieur le directeur l'assurance de toute ma sympathie.

C. G. DES VOSSEAU.

Notre correspondant a raison. Jamais nous n'avons eu l'intention que nous prète le *Citoyen Franco-Américain*.

Il est un fait reconnu de tous, c'est que le Canadien-Français est toujours prêt à rendre justice à l'intelligence, au courage, à l'initiative d'un citoyen, quelle que soit sa nationalité, quelle que soit sa religion.

En disant que M. S. Vessot, représenté à Chicago par M. Georges E. Choinière de Joliette, était un homme de progrès et qu'il serait à désirer que notre ville possédât plusieurs capitalistes de cette trempe, nous rendions justice au commerce entreprenant et distingué qu'est M. S. Vessot, sans nous préoccuper en rien de la religion qu'il peut professer.

Nous protestons donc hautement contre les imputations du *Citoyen Franco-Américain*, rien ne l'autorisait à parler ainsi.

Qu'il laisse de côté les temps d'ignorance et de ténèbres (c'est lui qui parle) de la province de Québec et qu'il mette un peu plus de logique et de bonne foi dans ses articles.

Faites comme nous, *Citoyen Franco-Américain*, rendez justice au mérite partout où vous le trouvez et abstenez vous désormais de nous faire dire ce que nous ne voulons pas dire.

Vous êtes trop intelligent, cher confrère, cela pourrait vous nuire à la longue.

Joliette Illustré

Croyant faire plaisir à nos lecteurs nous donnons aujourd'hui un extrait de JOLIETTE ILLUSTRÉ, actuellement en cours d'impression.

Cet extrait leur donnera une idée de ce que sera l'œuvre entreprise par M. Gervais.

Rappelons que le prix de cette publication, absolument artistique, ne sera que de 25 centimes, l'Éditeur ayant voulu mettre JOLIETTE ILLUSTRÉ à la portée de toutes les bourses.

N. D. L. R.

INSTITUT DES CLERCS DE ST VIAEUR.

Nous avons vu la rapidité avec laquelle se développait le village de l'Industrie.

Une église venait d'être livrée au culte catholique ; En septembre 1846 le Collège Joliette ouvrait ses portes à la jeunesse désireuse de s'instruire.

M. Joliette avait dû nécessairement recourir à Mgr Bourget, deuxième évêque de Montréal, pour lui demander un directeur et des professeurs.

Les tentatives faites au Canada ne réussirent pas.

Le Saint Prêlat porta alors ses regards vers la France, cette terre bénie de tous les dévouements.

Mgr Bourget partit pour l'Europe ; il en revint accompagné de trois frères de la congrégation alors naissante des Clercs de St-Viateur. Le 28 mai 1847 les frères Etienne Champagneur, Louis Chrétien et Augustin Fayard étaient reçus avec enthousiasme par la population de l'Industrie.

Le 31 juillet de la même année le noviciat était inauguré et les trois frères entraient en retraite avec sept jeunes postulants.

A la même époque deux prêtres du même institut le Père Lahaie

et le Père A. Thibaudier arrivèrent de France pour partager les travaux de leurs frères.

Il ne devait plus en venir d'autres et ces cinq hommes allaient désormais porter tout le fardeau de l'œuvre naissante au Canada.

Les deux Pères et le frère Chrétien restèrent au Collège.

Le Frère Fayard s'installait à l'école du village et le frère Champagneur, directeur de la petite communauté, prit la direction du Noviciat.

Les commencements furent durs. La maison du Noviciat, en bois enduite de mortier, mesurait quarante pieds de longueur sur trente de largeur.

Elle se divisait en quatre pièces qui durent suffire pour la chapelle, la salle des conférences, la salle d'étude et de récréation, le réfectoire et la cuisine.

Détail touchant et certainement peu connu.

Le chef des novices fut obligé de coucher à l'extrémité du corridor dans une chambre de huit pieds carrés.

Pour lit deux bancs ; un volet de contrevent appuyé contre le mur servait de bureau, un billot de siège.

Les novices couchaient sous le toit.

Tout cela était primitif, mais la petite communauté comptait sur Dieu, il ne devait pas l'abandonner.

Le 14 septembre 1849 le supérieur de la communauté fut ordonné prêtre.

Nous sommes obligés d'être brefs ; disons cependant que le supérieur de la jeune congrégation se vit successivement obligé de transférer le noviciat dans la sacristie de la paroisse, au Collège Joliette, au Mile End.

Malgré bien des déboires, malgré bien des traverses, la petite communauté s'imposait par les services rendus, et en 1860 le Père Champagneur recevait ses religieux dans le noviciat actuel ; En 1871 il inaugura la seconde construction.

Dieu accomplissait son œuvre et déjà l'Institut des Clercs de St-Viateur dirigeait trois collèges classiques, une institution de Sourds-Muets, des écoles commerciales et des écoles modèles.

A la suite de tant de travaux le Père Champagneur sentait ses forces diminuer, il demanda un successeur.

Un des sept novices de 1847, le R. P. Lajoie, était tout désigné pour continuer l'œuvre du fondateur et en 1870 il revint du chapitre avec le titre de supérieur des clercs de St-Viateur au Canada.

Le Père Champagneur rentra en France en 1874 ; il y dirigea quelque temps le noviciat de la maison mère et le 17 janvier 1882 il s'éteignit doucement allant recevoir la récompense de ses travaux et de son dévouement dans la paix du Seigneur.

Le R. P. Lajoie, si connu, si aimé de tous continua les pacifiques conquêtes des frères de St-Viateur. La voix du progrès lui était ouverte, il y marcha hardiment, les établissements prirent plus d'importance, l'administration centrale se fortifia, les études devinrent plus fortes.

Les vocations étaient nombreuses et solides, là était la force du nouvel Institut.

En 1880 la congrégation apprêta qu'elle allait perdre le R. P. Lajoie nommé par le chapitre vicaire de l'Institut.

Le R. P. Lajoie était destiné à de plus hautes charges et en 1890 il fut nommé supérieur général de l'Institut.

(La suite au prochain numéro.)
 -Abonnez-vous à L'ÉTOILE DU NORD seulement 50cts par année

La Ste-Vierge et le Japon

On sait que la foi a été apportée au Japon par le Grand apôtre des Indes, St-François Xavier. Il y aborda sous les auspices de la Ste-Vierge, le jour de son Assomption, le 15 août 1549. Après lui, d'autres Pères de la compagnie de Jésus, suivis bientôt des Franciscains, des Dominicains et des Augustins, vinrent y prêcher l'Évangile et firent un grand nombre de chrétiens, à qui ils inculquèrent profondément le culte de Notre Seigneur, avec celui de Sa Très Sainte Mère. Jamais, depuis la primitive Église, on n'avait vu tant de ferveur et de piété. Le démon jaloux suscita une longue et effroyable persécution. Des milliers de martyrs donnèrent leur vie dans les tourments, et leur dernier cri, en se mourant, était *Jésus Maria*. On rapporte aussi que plusieurs ont été consolés dans leurs souffrances par des apparitions de la Mère de Dieu.

On sait que parmi ces martyrs, 26 ont été canonisés en 1862, et 205 béatifiés en 1867. Enfin, avec quantité d'ouailles, tous les pasteurs disparurent dans la tourmente ; il ne resta plus ni évêque ni prêtre. Le pays fut entièrement fermé aux étrangers ; et pendant près de deux siècles et demi, tout faisait croire en Europe qu'il ne restait plus rien de la brillante chrétienté japonaise.

Mais cette église fondée sous les auspices de Marie et élevée dans son amour, ne pouvait pas périr. A défaut de prêtre, elle en prit elle-même le soin et la direction. Elle fut l'étoile qui guida les fils des martyrs, pendant cette longue et affreuse nuit ; Elle fut la colonne de feu qui marcha à leur tête : le culte de cette Mère Bien-Aimée, enraciné dans les familles, y maintint en même temps toute la religion.

En 1847, lorsque le Japon paraissait aussi inaccessible que jamais, le Pape Pie IX, par l'inspiration d'en Haut, déclara la Sainte Vierge Patronne Principale de tout l'Empire Japonais, sous le titre de son Cœur Immaculé.

Enfin, 1854, l'année où le même Souverain Pontife proclamait le dogme de l'Immaculée conception, le Japon si longtemps fermé, s'ouvrait de nouveau aux étrangers et aux prédicateurs de l'Évangile.

Mais tout n'était pas fait... Les ministres Protestants s'installèrent les premiers. Les descendants des anciens chrétiens vinrent les voir, (en cachette, car ils étaient toujours sous le coup de la persécution), espérant de rencontrer en eux les successeurs de ceux qui avaient converti et formé leurs ancêtres. Hélas ! ils ne trouvèrent point *Santa Maria* et s'en retournèrent désolés.

Mais bientôt une église catholique s'éleva aussi. Elle fut terminée au mois de février 1865, et dédiée aux 26 martyrs japonais canonisés en 1862. Dans cette église, on érigea un autel à Notre-Dame, et au-dessus de cet autel, on plaça la statue de cette auguste Mère tenant son enfant dans ses bras. Dès que l'église fut ouverte au public, on remarqua tous les jours une grande affluence de visiteurs... Les descendants des martyrs étaient en présence de *Santa Maria* ; ils avaient retrouvé les prêtres des anciens jours. Le 17 mars, ils se révélèrent à l'un d'eux, le Père Petitjean, qui l'année suivante, fut établi par le Saint-Siège pour les gouverner, avec le titre d'Évêque de Myriophyte et Vicaire Apostolique de tout le Japon.

Quelques temps après, Pie IX, pour perpétuer le souvenir des bienfaits de Marie envers ce pays, institua en son honneur une fête spéciale, à laquelle il assigna précisément le 17 mars de chaque année. Nous l'appelons la fête de la découverte des chrétiens, ou tout simplement la fête de Notre-Dame du Japon. Le même Souverain Pontife attacha des indulgences à l'Invocation : "Notre Dame du Japon, Marie conçue sans péché, priez pour nous."

Mais il n'existait point de station de ce vocable, lorsqu'il y a 4 ans, au commencement de 1889, on désigna un missionnaire pour la grande province du Higo, qui n'avait pas encore été évangélisée. Avant de s'y rendre, ce missionnaire choisit un Saint Patron pour ce nouveau poste, et le fit approuver par son Evêque. Mais ce

n'était pas le patron que Dieu voulait. Le missionnaire envoya devant lui, au chef lieu appelé Kumamoto, un prêtre indigène pour louer une maison. Les maisons à louer ne manquaient pas ; et plusieurs fois on fit des arrangements qui furent toujours brisés sans tarder, le plus souvent parce qu'on ne voulait pas laisser prêcher notre religion.

Enfin un contrat fut signé ; le missionnaire vint en toute hâte ; mais à peine l'eût-on vu qu'on refusa d'observer les engagements, et cela encore en haine de la foi.

Que faire ?... on était à la veille du 17 mars. Tout-à-coup le missionnaire pense à recourir à Notre-Dame du Japon. Il appelle le Père indigène, et ils décident tous les deux de mettre le nouveau poste sous son vocable, si elle leur procure une maison pour le lendemain.

Le soir même, un homme vint les trouver, et leur dit qu'il mettait à leur disposition une maison située telle rue, tel numéro, qu'ils pouvaient s'y installer dès le lendemain, et y prêcher en toute liberté notre religion. Grande fut leur joie, et plus grande encore leur reconnaissance envers Notre-Dame du Japon. L'évêque consentit sans peine à défaire le premier patron, et à accorder celle qui s'était en quelque sorte imposée d'elle-même.

Et voilà que Notre-Dame du Japon à un poste, c'est-à-dire une grande et belle ville, avec une immense province tout autour. (Cette province est située précisément au centre de cette partie du Japon où ont fleuri autrefois les chrétiens et les martyrs, et où a eu lieu la découverte que je viens de raconter). Elle à un poste, dis-je, et grâce à Dieu, ce poste commence à avoir quelques fidèles ; mais il n'a pas encore d'église, pas de chapelle, pas même un autel : on célèbre la messe dans une petite chambre japonaise, sur une pauvre table.

Pour avoir une église qui convienne, c'est-à-dire grande, belle et solide, avec une résidence à côté, il faut une somme assez considérable, environ 500,000 francs et nous n'avons que notre pauvreté.

J'ose recommander cette bonne œuvre aux prières et à la sympathie des âmes charitables qui prendront connaissance de cette relation. Bénédiction dans le temps et dans l'éternité, à toutes les personnes qui apporteront leur pierre pour la construction de l'Église de Notre-Dame du Japon !...

Les sectes anticatholiques menacent d'envahir ce pays. Il faut leur opposer celle dont l'église chante : *qu'à elle seule, elle a tué toutes les hérésies dans le monde entier* : *Cunetas haereses sola interemisti in universo mundo*. Son église, si elle est belle, attirera les yeux et les cœurs des gentils, et sera le gage de nombreuses conversions.

L'Empire du Japon renferme plus de 40 millions d'habitants. Le nombre de nos catholiques ne monte pas à 50 mille. Mais nous avons la liberté religieuse depuis 4 ans.

Le peuple Japonais est le plus intelligent et le plus vertueux de tous les peuples païens qui existent sur la terre. Saint François Xavier appelait les Japonais *les délices de son cœur*. Si cette nation se convertit, on espère qu'elle exercera une heureuse influence autour d'elle, et qu'elle rendra de grands services à l'église.

J'ai à évangéliser deux cents quatre-vingt-treize communes, très peuplées, et renfermant environ deux mille cinq cents villages, bourgades ou villes, sans compter cette grande cité de Kumamoto. C'est l'équivalent de plusieurs grands diocèses. Comme auxiliaires, j'ai un prêtre indigène, dont le centre d'action est à 12 lieues d'ici (nous nous rencontrons à peu près tous les mois, pour nous confesser l'un à l'autre), et deux sœurs françaises, qui ont loué une petite maison dans Kumamoto, d'où elles travaillent à convertir les personnes de leur sexe.

Cette ville renferme plus de 100 temples où le démon est adoré depuis des siècles. N'est-il pas temps qu'on en fasse un à celle qui lui a brisé la tête, la douce Vierge Marie ?

Les lettres m'arrivent directement avec l'adresse : Rvd J. M. Corre, missionnaire apostolique, Kumamoto, Japon. La poste expédie elle-même les offrandes, en vertu des traités. On peut aussi les adresser au Père Hinard, directeur des Missions Étrangères, 128 rue du Bac, Paris ; ou au Père

E. M. Roinard, Directeur au Grand Séminaire, Montréal.

ECHOS DE JOLIETTE.

—M. Armand Leblanc, marchand de fer de Montréal, était en cette ville dimanche dernier.

—L. R. M. J. Lavallée, précédemment vicaire à St. Paul, est arrivé en la même qualité, jeudi dernier à Joliette.

Dimanche dernier notre nouveau vicaire a chanté sa première messe dans notre paroisse.

—M. Ed. Guyon, représentant de la maison Ch. Lorilleux de Paris, qui a fourni les encres pour JOLIETTE ILLUSTRÉE, était de passage ces jours-ci à Joliette.

Il est reparti mardi pour Montréal où la maison Lorilleux a l'intention de fonder une fabrique au printemps prochain.

—L'Anticholérique du Dr Ney est un remède très efficace contre le Choléra et la Diarrhée. Protégez-vous contre ces deux maladies si dangereuses en vous procurant de suite une bouteille de cette excellente préparation, pour vous en servir aussitôt que le mal fera son apparition. En vente partout à 50 cts la bouteille.

—Les nombreux habitants de Joliette qui samedi soir s'étaient rendus aux chars à l'arrivée de leurs parents, et de leurs amis, ont dû attendre plus d'une heure et quinze minutes.

Comme d'habitude le Pacifique avait choisi un samedi, jour où les chars sont bondés, pour faire sa paie de quinzaine.

On connaît la façon dont la compagnie a toujours traité le public de Joliette, mais véritablement elle dépasse les bornes.

Le Pacifique croit sans doute que la piteuse lanterne qu'il a placée au bout de la plateforme est suffisante pour éblouir Joliette.

Il ne devrait pas traiter ainsi les habitants de notre ville qui rapportent tant à cette compagnie et tous attendent avec anxiété l'arrivée du Grand Nord.

Nous verrons alors du changement.

—M. Amédée Manseau, propriétaire de l'Hôtel du Pacifique, annonce à ses pratiques et à tous, qu'il reçoit régulièrement trois fois par semaine du homard frais et des huitres fraîches et des "Pork & Bean" pour l'avantage du public ; et aussi il se chargera de servir la soupe aux huitres à toute heure sous un quart d'heure d'avis pour le prix de 20 centimes.

Allez le voir et vous aurez satisfaction.

ST-ALPHONSE

On demande des institutrices pour enseigner le français et l'anglais, école élémentaire, à St-Alphonse de Kildare, comté de Joliette.

S'adresser à J. L. Martel, Secrétaire-Trésorier. 13 Jul. 2f.

AVIS

Il est formellement défendu, sous peine d'amende, d'entrer sur le terrain de M. André Froment, autrefois la propriété de M. Louis Mandeville, située près de la ville, soit pour y prendre des bains, soit pour y cueillir des fruits, soit pour y passer quelques instants de loisir.

Institutrices demandées.

Les commissaires d'école de St-Ambroise de Kildare ont besoin de quatre institutrices munies de diplômes, d'école élémentaire pour l'année courante. S'adresser à Charles Loiseau, président, ou à O. Vigneault, Sec. Trés. 20 Jul. 2f.

Institutrice demandée

Une institutrice pouvant enseigner l'anglais et le français, trouvera un emploi comme tel à St-Liguori en s'adressant au soussigné.

ALCIDE RICHARD, Secrétaire-Trésorier. jno
St-Liguori, Juin 1893.

De La Poëlea Frire
sont sorties de grandes découvertes en cuisine. Ainsi, nous avons appris l'emploi de

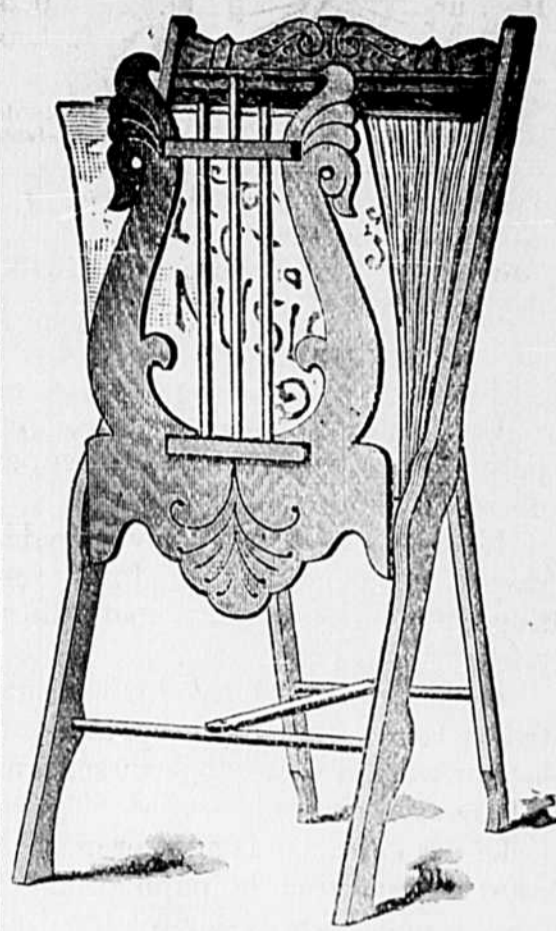
La Cottolene
le plus pur, le plus parfait et le plus populaire des ingrédients culinaires pour la friture des aliments.

LA CUISINE PROGRESSIVE
est un des caractères de notre époque, et elle nous enseigne à ne pas faire usage du saindoux, mais plutôt de la nouvelle graisse à frire

La Cottolene
qui est beaucoup plus pure et plus digestive que peut l'être n'importe quel saindoux.
Le succès de la Cottolene a provoqué des imitations sans valeur sous des noms similaires. Prenez-y garde ! Demandez à votre épicer de la "COTTOLENE" et assurez-vous que vous vous procurez la véritable.

Préparée seulement par
N. K. FAIRBANK ET CIE.
Rues Wellington et Anne,
MONTREAL.

COLONNE DU "Bon Marché"



Present! Present! Present!

Nous allons recevoir cette semaine un beau lot de présents pour donner à nos pratiques : C'est quelque chose de beau et d'utile.

Nous donnons une belle table en chêne ou une belle bibliothèque en frêne ou un beau porte-musique en chêne à toute personne qui achètera pour \$25.00 comptant et afin que tout le monde en profite, nous donnons des cartes que nous remplissons à mesure que vous ferez vos achats. C'est avantageux même pour ceux qui achètent peu à la fois. Lorsque votre carte est remplie, vous choisissez dans les trois objets. Quelque chose qui ne s'est jamais vu à Joliette ; ce n'est pas une marchandise qui change de couleur et se détériore à l'usage, c'est solide et beau ! quelque chose que vous ne pouvez acheter meilleur marché que \$5 à \$6.

Nous ne vendons pas ces objets, nous les donnons positivement.
Hâtez-vous de venir.

GUIBAULT & GRAVEL,
BLOC LACHAPELLE,
JOLIETTE.

"German Syrup"

N. G. Gloger, pharmacien, Water-town Wiss. Ceci est l'opinion d'un homme qui tient une pharmacie, qui vend toutes sortes de médecines, qui est en contact direct avec les malades et leurs familles, et qui connaît mieux que n'importe quel autre comment les remèdes rencontrent la faveur du public et quel mérite ces remèdes ont. Il connaît le degré d'efficacité de chaque remède et peut ainsi les juger ; il écrit : " Je ne connais pas de remède qui ait fait plus de bien dans ma famille, pour le rhume, les maux de gorge, pour enrhumements, que le sirop allemand de Boschee. L'hiver dernier, une dame vint à ma pharmacie avec un rhume très prononcé. Elle ne pouvait presque plus parler ; je lui dis que quelques doses de votre sirop allemand la soulagerait, mais elle n'avait aucune confiance aux médecines patentées. Je lui dis d'en essayer une bouteille, et si les résultats n'étaient pas satisfaisants, que je ne la lui ferais pas payer. Quelques jours après, elle revint paya la bouteille, en disant qu'elle ne s'en passerait jamais à l'avenir, parce que quelques doses l'avaient guérie." (7)

Rhumes
Meaux de gorge
Enrouements
dis que quelques doses de votre sirop allemand la soulagerait, mais elle n'avait aucune confiance aux médecines patentées. Je lui dis d'en essayer une bouteille, et si les résultats n'étaient pas satisfaisants, que je ne la lui ferais pas payer. Quelques jours après, elle revint paya la bouteille, en disant qu'elle ne s'en passerait jamais à l'avenir, parce que quelques doses l'avaient guérie." (7)

LINIMENT MINARD se vend partout.

AUTOUR DU MONDE

Lord Aberdeen entrera en fonctions, comme gouverneur général du Canada, le 1er septembre prochain.

Un ancien charpentier de navire, nommé Alexius Colomb, âgé de 97 ans et résidant à Buffalo, N.-Y., prétend descendre directement de Christophe Colomb.

Le contrôleur des douanes, M. Wallace, a établi comme règle que l'acier destiné à la fabrication des marteaux, tarières et mèches de tarières est exempt de droits de douane.

Le nom de *Christophe Colomb* a été donné au premier navire à dos de baleine (whaleback) pour le transport des passagers sur les lacs. Il a parcouru la distance entre Milwaukee et Chicago, soit 97 milles en 4 heures et 15 minutes, ou près de 23 milles à l'heure.

Une tube pneumatique pour le transport des lettres relie Paris et Berlin. Une lettre mise à la poste, à Paris est délivrée à Berlin trente minutes après, sous toutes réserves, bien que le service des cartes postales à Paris se fasse par tube.

Dernièrement on a disposé le téléphone de manière qu'il puisse être utilisé par les plongeurs. A cette effet une des vitres du casque a été remplacée par une feuille de cuivre à laquelle on a fixé un téléphone.

MOIS POUR RIRE

As-tu appris demandait un jeune homme nommé Baptiste à son ami Ferdinand, que Philomène ma blonde, est mariée ? oh oui répondit celui-ci. J'ai assisté à ses noces, on dit que son mari lui mène un grand train ! quel train lui mène-t-il donc, n'est-il pas bon garçon pour elle ? interrogea vivement Ferdinand. Il est chauffeur sur la ligne du Pacifique répondit Baptiste. Tête de Ferdinand.

--Des jeux de croquets de 4, 6 et 8 billes, sont en vente au magasin de M. Albert Gervais. Avis aux amateurs.



FATHER KOENIG'S NERVE TONIC
 REMÈDE NATUREL POUR LES
 attaques d'Épilepsie, Mal caduc, Hystérie,
 Danse de St. Vite, Nervosité, Hypo-
 chondrie, Mélancolie, Inébrété,
 Insomnie, Etourdissement,
 Faiblesse du Cerveau et
 de la Moelle Epinière.

Ce remède agit directement sur les centres
 nerveux, calmant toute irritation et aug-
 mentant l'Énergie et la force du fluide ner-
 veux. Il est parfaitement inoffensif et ne
 laisse aucun effet désagréable.

GRATIS — Le Livre Important sur les Maladies
 Nerveuses sera envoyé gratuitement à
 toute adresse, et les malades pauvres
 peuvent aussi obtenir ce remède sans rien payer.
 Ce remède a été préparé par le Rév. Pasteur Koenig,
 de Fort Wayne, Ind., E. U., depuis 1876, et est actuelle-
 ment préparé sous sa direction par la
KOENIG MED CO., CHICAGO, ILL.
 A vendre par les Droguistes à 50 c. la Bouteille; 6 pour \$5.

Au Canada, par SAUNDERS & Co.,
 London, Ont.; E. LEONARD, Mont-
 réal, Que.; LA ROCHE & CIE, Québec

A VENDRE.

M. Elzéar Geoffroy, hôtelier de St-
 Félix de Valois, étant obligé pour
 cause de santé de discontinuer de ten-
 ir son établissement, offre en vente à
 un prix relativement bas son magni-
 fique hôtel ainsi que la licence pour un
 an, à compter du 1er de Mai prochain.

Pour plus amples informations, s'a-
 dresser au propriétaire,
ELZÉAR GEOFFROY,
 30 m. jno St-Félix de Valois.

Dr J. C. BERNARD,
 (Ancienne place du Dr V. Coté)
 RUE MANSEAU, - JOLIETTE.
 Consultations à toutes heures.
 15 juin lan

TÉMOIGNAGE RECUEILLI L'AN DERNIER
 Lewis S. Butler, Burin, Nfld., Rhu-
 matisme.
 Thos. Wasson, Sheffield, N. B. Tetanos
 Par McMullin, Chatham, Ont, grosse
 gorge.
 Mrs. W. W. Johnson, Walsh, Ont.,
 Inflammation.
 James H. Bailey, Parkdale, Ont., Né-
 vralgie.
 C. I. Lague, Sydney, C. B., La Grippe.
 Ces témoignages sont tous authen-
 tiques et n'ont pas été sollicités.
 Ils attestent la valeur du LINI-
 MENT DE MINARD

PITUITE

Vous qui souffrez, depuis des années peut-être
 de cette affection désagréable qui vous rend la vie
 si pénible, vous croyez probablement que votre
 maladie est incurable.
 Vous savez peut-être essayé bien des remèdes, en
 recours à bien des médecins, sans soulagement ap-
 préiable.
 Rassurez-vous, écoutez une victime de cette
 maladie si souffrante.
 M. L. ROBITAILLE, Pharmacien,
 "Je crois de mon devoir de vous faire part du
 bien que j'ai ressenti par l'usage des PILULES
 ANTIBILIEUSES du Dr NEY.
 J'étais fort souffrant depuis 3 ans. J'étais
 sujet au mal de cœur, à la PITUITE, je ne
 ressentais aucun goût pour la nourriture, mes
 bras allaient s'affaiblissant... Je m'adressai à
 plusieurs médecins dont l'un de réputation no-
 table et de plus de 30 ans de pratique. Je pris
 leurs médicaments pendant plusieurs mois, mais
 sans effets marquants. Je ne pus parvenir à me
 faire purger suffisamment et la PITUITE con-
 tinua de me faire souffrir.
 Sur votre avis, j'essayai les PILULES du Dr
 NEY. L'effet fut immédiat. La PITUITE
 disparut comme par enchantement et je redevis
 "un homme nouveau."
 "Merci mille fois pour m'avoir fait connaître
 "un médicament aussi précieux."
CUTHBERT JUBINVILLE
 St-Thomas, 20 juin 1891.

Les Pilules du Dr Ney sont en vente partout à
 25 c. la Boîte.

France par la maille sur réception du prix \$5.
SEUL PROPRIÉTAIRE
L. ROBITAILLE, Chimiste
 JOLIETTE, P. Q.

J. Ad. Renaud,
AVOCAT
 Autrefois de la Société McConville
 (Renaud), tient maintenant son
 bureau en face de
Wm Copping & Cie,
 Près de l'Hôtel Rivard, Joliette
 25 août 1 a.

**VOUS QUI ÊTES
 CHAUVES**

Vous dont les cheveux, autrefois NOIRS ou BLONDS, sont
 devenus prématurément gris, lisez attentivement les
 témoignages importants qui suivent.

TÉMOIGNAGE DE O. N. FRÉCHETTE, ECR.,
 L. ROBITAILLE, ECR., Pharmacien.
 CHER MONSIEUR,
 Permettez-moi de vous offrir mes félici-
 tations au sujet de votre excellente prépa-
 ration, le RESTAURATEUR DE ROBSON, dont j'ai eu occasion d'apprécier les effets
 tout à fait merveilleux. Sur la recom-
 mandation d'une personne qui s'en servait,
 je me procurai une bouteille de ce Restau-
 rateur, pour voir s'il aurait pour effet
 d'arrêter la chute de mes cheveux qui
 tombaient rapidement. J'en avais à peine
 fait cinq à six applications que mes cheveux
 cessèrent de tomber. Je recommanderai
 certainement à tous ceux qui souffrent du
 même inconvénient.
 Bien à vous,
O. N. FRÉCHETTE,
 Représentant la Maison Ira Gould & Fils,
 Montréal, 21 Novembre 1890.

TÉMOIGNAGE DE CHARLES TELLIER, ECR.,
 MARCHAND, ST FELIX DE VALOIS
 Je fais usage, depuis plusieurs années,
 du RESTAURATEUR DE ROBSON. Cette
 excellente préparation m'a donné la plus
 entière satisfaction pour les raisons sui-
 vantes:
 1o Grâce à son usage, les cheveux re-
 couvrent leur couleur primitive. Ainsi,
 mes cheveux, blanchis depuis plus de trente
 ans, sont revenus blonds comme dans le
 temps de ma première jeunesse.
 2o Mes cheveux tombaient depuis long-
 temps lorsque je commençai l'usage du
 RESTAURATEUR DE ROBSON. Je n'avais
 pas encore employé la moitié d'une bou-
 teille qu'ils cessèrent de tomber. Ajour-
 d'hui mes cheveux tiennent mieux que
 jamais.
 Ma femme, qui souffrait du même inconvé-
 nient (chute de cheveux), a employé le
 Restaurateur avec un succès tout aussi sa-
 tisfaisant.
 Mon fils, âgé de vingt-quatre ans, après
 une maladie de plusieurs mois, voit tomber
 ses cheveux de manière à lui faire croire
 qu'il allait devenir tout à fait chauve, quand,
 sur ma recommandation, il se met à faire
 usage du RESTAURATEUR DE ROBSON, dont
 l'emploi non-seulement arrête de suite la
 chute de ses cheveux, mais les fait pousser
 de nouveau et très vigoureux.
 3o En outre de ces qualités ci-dessus
 mentionnées, le RESTAURATEUR DE ROBSON
 nettoie la tête d'une manière vraiment
 admirable. Les peaux sèches disparaissent
 sans retard....
CHARLES TELLIER.
 St Félix de Valois, 19 Mars 1888.

TÉMOIGNAGE DE M. LE NOTAIRE U. LIPPÉ,
 ST JEAN-DE-MATHA,
 Représentant du Comté de Joliette au
 Parlement Fédéral.
 On fait usage depuis plusieurs années
 dans ma famille du RESTAURATEUR DE
 ROBSON pour la chevelure, et l'on se trouve
 très bien sous tous rapports de son emploi.
 Non-seulement ce Restaurateur rend aux
 cheveux gris leur couleur naturelle, mais il
 en prévient la chute et favorise leur crois-
 sance. Suivant moi le RESTAURATEUR DE
 ROBSON est la préparation par excellence
 pour les cheveux.
U. LIPPÉ N.P.
 St Jean-de-Matha, 15 Janvier 1886.

LE RESTAURATEUR DE ROBSON EST EN VENTE PARTOUT
 A 50 cts la bouteille.

MÈRES

C'est le temps de prendre une bou-
 teille du "Régulateur de la Santé de
 la Femme" du Dr J. Larivière. C'est
 le remède par excellence pour purifier
 et renforcer le sang le printemps, et
 une bouteille vaut mieux que deux de
 Salsepareille. Faites-en prendre à vos
 jeunes filles et toutes les difficultés
 qu'elles ressentent à certain âge dispa-
 raîtront. Pour toute douleur de
 reins, points de côté, etc., demandez
 mes emplâtres "Female Plasters," Prix
 25 cts. A vendre dans toute bonne
 pharmacie ou chez le propriétaire, Dr
 J. Larivière, Manville, R. I.
 N. B.—Refusez tout remède qui ne
 porte pas mon nom.
 MM. Evans & Sons, Montréal, P.
 Q., agents généraux pour le Canada.
 26f. 93/1a.

—M. Louis St Jean, fils, demeurant
 maintenant à Montréal, offre en vente à
 des conditions très faciles, sa magni-
 fique propriété, située sur la rue St-
 Pierre, en face du Couvent des Sœurs
 de la Providence, Joliette. Pour plus
 amples informations, s'adresser à MM.
 Vézina & Désormiers, notaires.
 18m. jno.



On recevra à ce Bureau, jusqu'à lundi, le
 31 juillet, des soumissions cachetées,
 adressées au soussigné avec la suscrip-
 tion "Soumission pour Charbon Edifices Publiques,"
 pour la fourniture du charbon aux Edifices
 Publiques, de l'Etat.

On pourra obtenir une formule de soumis-
 sion, ainsi que toute information nécessaire
 en s'adressant à ce Bureau, après lundi le 10
 juillet.

Les soumissions devront être faites sur les
 formules imprimées qui seront fournies, et
 être signées par les soumissionnaires eux-
 mêmes; aucune autre ne sera prise en con-
 sidération.

Chaque soumission devra être accompa-
 gnée d'un chèque de banque accepté égal à
 cinq pour cent du montant qui y est mentionné,
 payable à l'ordre de l'honorable ministre des
 travaux publics. Ce chèque sera confisqué si
 le soumissionnaire refuse de signer le contrat
 après notification ou s'il ne l'exécute pas inté-
 gralement; il sera remis si la soumission
 n'est pas acceptée.

Le Département ne s'engage pas à accep-
 ter la plus basse, ni aucune des soumissions.
 Par ordre,
E. F. E. ROY, Secrétaire.
 Département des Travaux Publics,
 Ottawa, 7 Juillet 1893.

ROBERT S. WELFORD
 RUE ST CHARLES LONDRES.

Ancienne place d'affaires de feu M.
 André Kelly, Joliette.

Allez chez lui quand vous voudrez
 acheter, soit de la Bonne fleur appa-
 reillée ou de la "Patent Hungarian",
 "Ogilvie S. B.", "Keewatin S. B.",
 "Choice Algona", "Nestor", "Miniota",
 "La Canadienne", "Warrior", "fleur de
 blé d'Inde" "Gru".

Boisson en esprit pure, sans une
 goutte d'eau dedans; réduite half and
 half, c'est-à-dire l'un dans l'autre.
 Voilà pour le Whiskey qui est sujet à
 tant d'alliages, au détriment des ache-
 teurs.

Même prix que partout ailleurs, et
 du meilleur en toutes choses. Toujours
 à la disposition des gens en tout
 temps, à la mesure, en caisses, en quarts,
 en bouteilles, les bières les plus recher-
 chées, entre autres la "Dow" et la
 "Canadienne".

EN SUS
 Brandy, Champagne, Gin, Rye,
 Sherry, Claret, etc., etc.

Sucreries françaises et anglaises et
 tout ce qu'il faut pour une bonne table
 de famille.

Service poli et justice pour tous. Un
 seul poids, une seule mesure.

Au public acheteur.

—M. Auguste Goulet, sellier et
 marchand de chaussures à Joliette,
 annonce au public qu'il est en état de
 vendre à des conditions très faciles la
 célèbre machine à coudre "Raymond"
 celle qui donne sous tous les rapports,
 satisfaction complète. En achetant vos
 machines à coudre chez M. C. A.
 Goulet, vous économiserez \$10 par
 machine. M. Goulet tient une écurie
 de louage où le public trouvera tou-
 jours chez lui, bons chevaux, voitures
 simples et doubles à bon marché.
 14 avril 1892 1 a.

A VENDRE OU A LOUER

M. Joseph Gravel offre à vendre ou
 louer à des conditions excessivement
 avantageuses un moulin à carder avec
 foulon et presse, terrain et dépendances
 le tout situé dans la paroisse de St-Jean
 de Matha, rang de la rivière noire.
 Ce moulin est en très bonne ordre
 et dans un bon arrondissement.
 Pour les conditions, s'adresser au
 propriétaire qui réside sur les lieux.
 jno

A VENDRE

1o. Une terre située à 20 arpents
 de l'église de Joliette, contenant 4 x
 30 arpents, avec maison, grange et
 étable.

2o. Une terre située dans la pa-
 roisse de St-Charles de Joliette, au
 2ième de La Chaloupe, contenant
 49 arpents en superficie, bâtie de
 grange et de cabane à sucre, avec
 les ustensiles nécessaires à la fabri-
 cation du sucre.

3o. Un emplacement situé rue
 Notre-Dame à Joliette 70 x 170
 pieds en face de l'église Bonsecours,
 avec une maison à trois logements
 et côtés et dépendances convenables.

4o. Un emplacement de 120 x
 200 pieds, situé au coin des rues de
 Lanaudière et Montcalm, bâti de
 maison, remise à bois, remise à voi-
 ture, glacière, écurie etc., etc.

5o. Un moulin à farine, contenant
 cinq paires de meules, trois bluteaux,
 un smut, et le tout nuis en mouve-
 ment par un pouvoir d'eau considé-
 rable. Les 4 derniers lots sont dans
 la ville de Joliette.

6o. Un moulin à farine conte-
 nant 4 paires de meules et deux
 bluteaux, un smut etc., etc. et un
 moulin à scie y attenant, le tout
 situé sur la rivière Ouareau, dans
 la paroisse de St-Paul, et en outre
 10 arpents de terre entourant les
 moulins.

Pour les conditions, s'adresser à
A. FONTAINE O R

RENAUD & CIE.,
 72, Rue St-Paul,
 QUEBEC.

Faïence, Verreries, Huile de Char-
 bon et articles de fantaisie.

Vins Français!

J. S. AYBRAM,
 FABRICANT.

Wang Ste-Émilie
STE-ELIZABETH.
 VINS CLARET, VINS DE CHAMPAGNE,
 VINS DE LIQUEURS

Tous ces vins sont garantis purs raisin et
 sans alcool.
 M. J. S. AYBRAM se chargera de la mise
 en bouteille à toute personne qui lui en fera
 la demande et sans augmentation de prix.
 Les prix à la satisfaction de tous.

ALBERT TRUDEL,
 MANUFACTURIER DE
MOULINS A BATTRE, CRIBLES, ETC.,

Coin des rues St-Chs. Borromée
 et St-Louis,
JOLIETTE:
 A l'ancienne place de feu M.
 Alexis Masse.

M. A. Trudel annonce aux cultiva-
 teurs du district de Joliette, qu'il a
 toujours en mains un assortiment de
 Moulins à Battre de toutes sortes,
 ainsi que des Cribles; ouvrage solide
 et garanti, réparations en tout genre
 faites à ordre et sous le plus court
 délai.

Vente à conditions faciles et à la
 satisfaction de tous ceux qui voudront
 bien encourager cette manufacture.
 14juil.lan.



La Nouvelle - Williams

192.700 EN USAGE
LA MEILLEURE
DU MONDE

FORTE ET DURABLE.

LEGERE ET RAPIDE.

J. C. ROBITAILLE,

AGENT,

JOLIETTE, P. Q.

HOTEL ROYAL

— TENU PAR —
PIERRE CHEVALIER,
 Coin des Rues DeLanaudière et
 St-Paul, Joliette.

A cette maison vous aurez tout le
 confort désirable.

Salles d'échantillons splendides pour
 commis-voyageurs.

Voitures à la gare à l'arrivée de
 chaque train.

Vins et liqueurs de premier
 choix.

8juin6m.

A VENDRE

Un emplacement spacieux et aven-
 tageusement situé sur la rue DeLanau-
 dière, actuellement occupé par J. An-
 tonio Beaudoin, Ecr Notaire et appa-
 rtenant à la succession Thomas Ron-
 deau.

Conditions de paiement très facile.
 On n'exige pas l'argent comptant,
 S'adresser à

C. G. HECTOR BEAUDOIN
 8juinjno Notaire à Joliette.

L. Z. MAGNAN

MANUFACTURIER DE

Biscuits et sucreries

DE TOUTES SORTES

EN GROS SEULEMENT

JOLIETTE, P. Q.

M. L. Z. Magnan tiendra toujours
 un assortiment complet de biscuits et
 de bonbons de toutes sortes, et il sera
 en état de donner satisfaction à sa
 clientèle, tant par la modicité de ses
 prix que par la qualité de sa marchan-
 dise.

M. MAGNAN prendra aussi des
 contrats pour fournir aux marchands
 n'importe quelle quantité de tabac
 manufacturé de la
 MANUFACTURE DE JOLIETTE
 ainsi que du tabac en feuille.

M. Magnan aura toujours en mains
 le célèbre Vinaigre de Drouin, Frères
 & Cie, Québec, qui est reconnu comme
 le plus pur et le meilleur offert sur le
 marché canadien. Les meilleurs cer-
 tificats peuvent être donnés, car l'ana-
 lyse en a été faite et démontre sa hau-
 te qualité.

Essayez-le. 1er Jan. 93 1a

LINIMENT MINARD guérit les
 brûlures.

Dr. J. A. MAGNAN,

Ancienne place du Dr C. T.
 MOREL,
STE-ELIZABETH, P. Q.
 Consultations à toutes heures.

7 av. 93. 1 an

LINIMENT MINARD guérit la
 teigne.

Dr G. ALARIE, M.-V.

M. Alarie de l'Épiphanie, offre ses
 services à tous les cultivateurs du dis-
 trict de Joliette.
 Une visite est sollicitée. 27a. 3m.